

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2016 – 06 - 02

Séance du 14 juin 2016

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

L'an deux mille seize, le quatorze juin,

Représentés : 5

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GUIROU-NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA

BUDGET DES PORTS

**CREANCE
IRRECOUVRABLE**

**ADMISSION
EN NON VALEUR**

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA, CIDALE, GIACALONE, LALESART, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, VIDAL, Messieurs, BERNARD, BUONCRISTIANI, GIULIANO, GUEGUEN, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN

**DECISION BUDGETAIRE
MODIFICATIVE N° 1**

EXERCICE 2016

Etaient représentés :

Adjoint : Madame Chrystelle GOHARD (procuration à Madame Pascale GUIROU-NOUYRIGAT),

Conseillers Municipaux : Madame Stéphanie LEITE (procuration à Madame Elisabeth LALESART), Messieurs Patrice CATTUI (procuration à Monsieur le Maire), Pierre LUCIANO (procuration à Monsieur Yannick GUEGUEN), Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20160614-DEL20160602-BF
Date de télétransmission : 15/06/2016
Date de réception préfecture : 15/06/2016

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'à la demande du Trésorier Municipal il convient que l'Assemblée Communale se prononce sur l'admission en non-valeur d'un titre émis et rendu exécutoire :

En 2000 à l'encontre de :

- Titre 43 pour un montant de 947,53 € (BEAUGET Jean-Pierre) : N'habite pas/plus à l'adresse indiquée et demande de renseignement négative.

A cet effet, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la décision budgétaire modificative suivante sur le Budget Ports Exercice 2016 :

Dépenses Compte 6541	+ 947,53
Recettes Compte 758	+ 947,53

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de se prononcer sur l'admission en non-valeur du titre ci-dessus énoncé et rendu exécutoire pour un montant de **947,53 €**

Adopte la Décision Budgétaire Modificative n° 1 proposée sur le Budget des Ports - Exercice 2016

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY